Emetteur : PBL N° panneau : PADX PAP 1/T3

Affiché le : 25/7/22 Retiré le : 26/9/22

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1 COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	Annexes : Non[X] O [ ] Voir accueil JOUY	Arrêté n° ATM	2022 053
		Catégorie	Arrêté de circulation
		Nombre de pages	*1 / 1*
		paraphe	

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

ALTERNAT DE CIRCULATION
rue de Berchères

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004
Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : COLAS
11 rue du 19 mars 1962
28630 LE COUDRAY
Mail : contact.chartres@colas.com

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
rue de Berchères 28300 JOUY - Empiètement sur chaussée	Bordure de défense et béton dans carrefour	Du 25/07/2022 au 03/08/2022		X	

Le stationnement est interdit au droit des travaux.

- Signalisation de chantier
- Signalisation d'alternat
- Sens des Points de Repères (PR) décroissants

Ampliation adressée à :
COLAS
11 rue du 19 mars 1962 – 28630 LE COUDRAY
contact.chartres@colas.com
M. le Commandant C.O.D.I.S.-
7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES
circulation@sdis28.fr
Conseil Général, Subdivision du Pays Chartrain
subdivision.pays.chartrain@eurelien.fr

JOUY, le 22/07/2022

Pour le Maire,
Par délégation,
L'Adjoint,
Jacky TARANNE

MAIRIE DE JOUY (EURE ET LOIR) REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire compte tenu de :
-la publication le : 25/07/2022
-et de la notification le : 25/07/2022

Monsieur le Maire de JOUY :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr